REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
UNITE – EGALITE - PAIX

STRATEGIE NATIONALE D'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA DJIBOUTIENNE

(2021- 2025)

Février 2021

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
UNITE – EGALITE - PAIX

STRATEGIE NATIONALE D'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA DJIBOUTIENNE (2021- 2025)

Février 2021

TABLE DES MATIÈRES

Préface 4
Avant-Propos 5
REMERCIEMENTS 6
Sigles & Acronymes 7
Glossaire 8
Introduction 9
PARTIE I : CONTEXTE ET PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE 11
1. Contexte national et régional 12
2. Principes directeurs 13
3. Processus de développement de la stratégie 13
4. Liens avec d'autres documents cadres au niveau national et international 14
5. Définition et cartographie de la diaspora djiboutienne 15
a. Définition de la diaspora : 15
b. Cartographie de la diaspora djiboutienne 15
PARTIE II : OBJECTIF ET AXES STRATÉGIQUES 17
1. Objectifs de la stratégie 18
a. Objectif général 18
b. Objectifs spécifiques 18
2. Domaine stratégiques prioritaires 18
a. Création et Renforcement des réseaux de la diaspora djiboutienne 18
b. Mise en place de mécanisme de dialogue et de coopération avec la diaspora 19
c. Mise à jour de la cartographie de la diaspora 19
d. Encouragement des Investissements directs de la diaspora et mobilisation des économies de la diaspora 20
e. Promotion des programmes d'échange des compétences, des connaissances et transfert Virtuel 20
f. Renforcement des actions philanthropiques de la diaspora 21
g. Facilitation des Transferts de fond 21
h. Sensibilisation sur les droits des citoyens de la diaspora 22
3. Dispositif de mise en œuvre de la stratégie 22
a. Approche générale 22
b. Mécanisme de coordination 22
c. Dispositif institutionnel 22

PREFACE.

La Stratégie Nationale d'Engagement de la Diaspora est le reflet de notre action politique à renforcer les relations entre notre pays et sa diaspora. Conformément aux principes et aux objectifs des stratégies de croissance et de développement de Djibouti, qui sont guidés par la Vision 2035, cette stratégie vise à favoriser l'implication de la diaspora dans les programmes de développement de Djibouti. Elle répond au besoin urgent de se reconnecter avec la diaspora Djiboutienne et de l'associer au développement du pays. Notre pays rejoint ainsi de nombreux autres États qui ont mis en place des programmes d'engagement de la diaspora couronnés de succès.

À ce jour, 45 pays, ont mis en place des politiques en faveur de la diaspora. Plus de 15 États africains ont créé des institutions et des ministères afin de traiter des questions liées à la diaspora. Au niveau continental, la Commission de l'Union africaine a créé la Direction des citoyens africains qui gère les relations entre la diaspora d'outre-mer et les gouvernements des pays d'origine.

Pour élaborer cette stratégie, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, par l'intermédiaire de son unité chargée des affaires de la diaspora, et en collaboration avec l'OIM a organisé une série de réunions consultatives avec les ministères, départements et agences du gouvernement, le secteur privé, les universités, la diaspora et la société civile. Cette stratégie nationale est donc le résultat d'une large et véritable consultation. Elle préconise un certain nombre d'actions visant à renforcer les liens entre Djibouti et sa diaspora, qui seront mises en œuvre par différentes institutions. Je suis convaincu que toutes les parties prenantes travailleront sans relâche, et en collaboration, pour atteindre l'objectif du programme d'engagement de la Diaspora.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale a pleinement conscience du potentiel et du rôle moteur que les djiboutiens et les djiboutiennes de l'Etranger peuvent jouer dans le développement de notre pays et c'est dans la perspective de leurs implications dans cette dynamique que Son Excellence Mr Ismaïl Omar Guelleh, Président de la République n'hésite pas à les rencontrer lors de ses multiples déplacements hors du pays.

Au pays comme à l'Etranger les citoyens djiboutiens portent le même amour pour leur pays, c'est un gage réconfortant pour un avenir meilleur.

MAHAMOUD ALI YOUSSOUF
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
Porte Parole du Gouvernement

AVANT-PROPOS

La Stratégie Nationale de l'engagement de la diaspora a été élaboré à l'initiative du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

Cette toute première Stratégie Nationale d'engagement de la diaspora djiboutienne, élaborée avec l'assistance technique et financière de l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) à Djibouti en collaboration avec la Consultante Nationale Mme Amina Ahmed Yonis, vise à établir une relation mutuellement bénéfique entre Djibouti et sa diaspora avec pour objectif sous-jacent de donner aux Djiboutiennes et Djiboutiens à l'étranger les moyens d'apporter une contribution significative et efficace au développement de leur pays.

La Stratégie Nationale se concentrera donc sur la manière d'exploiter et de maximiser le potentiel de nombreux Djiboutiens à l'étranger afin de contribuer à la transformation socio-économique du pays tout en respectant leurs besoins et attentes dans le cadre d'un partenariat durable.

Les membres de la diaspora djiboutienne ont toujours souhaité s'impliquer dans le développement de leur patrie. Au fil du temps, certains ont réussi à s'organiser par le réseautage social mais l'absence d'un programme officiel d'engagement et structuré a rendu ces initiatives moins efficaces et durables.

Cette stratégie est une main tendue à la diaspora indépendamment de critères de génération, d'âge, de sexe, de parcours de migration et de statut économique, afin que cette dernière contribue à la transformation sociale et économique du pays et au changement amorcé à Djibouti.

Cette stratégie ne vise pas uniquement à encadrer et encourager la contribution de la diaspora dans le développement du pays, elle vise également, plus largement, à multiplier les services gouvernementaux à disposition de ses ressortissants à l'étranger.

Le gouvernement s'engage à faire de la Stratégie Nationale de la diaspora un succès et à soutenir sa mise en œuvre.

GUELLEH IDRISS OMAR

Directeur des Relations Multilatérales

REMERCIEMENTS

La Stratégie Nationale d'engagement de la diaspora a été développée à la demande du gouvernement djiboutien, sous l'autorité du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale à Djibouti.

Cette stratégie se base sur le rapport de cartographie de la diaspora djiboutienne ainsi que sur les consultations qui ont été menées avec les différents ministères sectoriels et les partenaires œuvrant dans le domaine des migrations à Djibouti.

Nos remerciements vont à toutes les personnes et plus particulièrement les membres de la diaspora qui ont participé à cette initiative.

Nous tenons également à remercier les institutions qui ont été consultées et se sont engagées dans ce processus et plus particulièrement : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Ministère de l'Intérieur, Ministère du Logement, Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités, Ministère du Travail et de la Réforme de l'Administration, Agence Nationale pour la Promotion de l'Investissement (ANPI), Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de la Femme et de la Famille, L'Union Nationale des Femmes Djiboutiennes, Ministère de l'Économie et des Finances chargé de l'Industrie, Ministère de la Santé, Secrétariat d'État aux Sports, Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources halieutiques.

Nous remercions également les responsables des banques (Banque Centrale, Exim banque, Bank of Africa) pour leur disponibilité.

SIGLES & ACRONYMES

GDD	Global Diaspora Djibouti
OIM	Organisation Internationale pour les migrations
DD	Direction de la Diaspora
BCD	Banque Centrale de Djibouti
CDD	Chambre de Commerce de Djibouti
IGAD	Intergovernmental Authority on Development
MAECI	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
MAEM	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer
MASS	Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités
MEFI	Ministère de l'Economie et des Finances chargé de l'Industrie
MENFOP	Ministère de l'Education Nationale et de la formation Professionnelle
MENSUR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MTRA	Ministère du Travail et de la Réforme de l'Administration
MJAPDH	Ministère de la justice et des affaires pénitentiaires, chargé des droits de l'homme
SEJS	Secrétariat d'Etat aux Sports
UNFD	Union Nationale des Femmes Djiboutiennes
UNHCR	Haut-Commissariat aux refugiés
ANPI	Agence Nationale pour la promotion de l'Investissement
ONTD	Office Nationale du Tourisme de Djibouti
U E	Union Européenne
ACP	Afrique des Caraïbes et du Pacifique
COMESA	Marche Commun de l'Afrique de l'Est et l'Australie
ARULOS	Agence de Réhabilitation et des Etudes démographiques
INSD	Institut National de la Statistique de Djibouti
SCAPE	Stratégie de Croissance Accéléré et de Promotion de l'Emploi
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
OCI	Organisation de la Conférence Islamique
OSC	Organisation de la Société Civile
ODD	Objectifs de Développement Durable

Glossaire

Diaspora : Les Personnes d'origine djiboutienne résidant à l'extérieur du pays, possédant la citoyenneté d'un ou de plusieurs autres pays mais ayant toujours des intérêts dans le développement de Djibouti.

La société civile : Personnes, sociétés ou organisations dont l'objet est strictement civil et qui comprennent, sans s'y limiter, des entreprises non gouvernementales, apolitiques ou non commerciales.

La double nationalité : Le statut de possession légale de plus d'une citoyenneté de différents pays.

Les transferts sociaux : Idées, comportements, identités et capital social que les migrants exportent vers leurs communautés d'origine. Ils peuvent inclure des idées sur la démocratie, la santé, le genre, l'égalité, les droits de l'homme et l'organisation communautaire.

Transferts financiers : Fonds qui sont transférés des migrants vers des parents ou des amis dans leur pays d'origine.

Transfert virtuel : Processus par lequel des expatriés hautement qualifiés partagent leur expertise avec des collègues dans leur pays d'origine sans avoir à être physiquement présents mais en utilisant les technologies de communication.

Introduction

Le nombre de personnes résidant en dehors de leur pays d'origine augmente à mesure que s'étend le phénomène de globalisation. Ces personnes quittent leurs domiciles à la recherche de meilleures opportunités et afin d'améliorer leurs conditions de vie.

A partir des années 80, de plus en plus de djiboutiens se sont rendus à l'étranger et principalement en Europe et aux Etats Unis. Les membres de la diaspora djiboutienne sont désormais présents en Europe, sur le continent américain et dans les pays du Golfe.

Malgré une certaine volonté politique, l'engagement de la diaspora dans le développement du pays a été, jusqu'à présent, plutôt limité du fait de l'installation récente des communautés djiboutiennes à l'étranger et de l'absence de programme favorisant la participation de ces dernières à la vie djiboutienne.

La république de Djibouti, à l'instar d'autres pays du continent africain, souhaite renforcer le lien avec les membres de sa diaspora et encourager leur participation au développement national.

Si de nombreux djiboutiens continuent de quitter le pays on observe, depuis récemment, un retour de certains membres de la diaspora qui contribuent au développement de différents secteurs plus particulièrement le secteur tertiaire, l'hôtellerie et l'informatique.

Les politiques de développement successives élaborés par le gouvernement Djiboutien mettent en exergue l'importance de l'engagement de la diaspora dans le processus du développement du pays. Ainsi, la présence de djiboutiens à l'extérieur ouvre de nombreuses possibilités concernant l'engagement de la diaspora dans les secteurs économique, social et cultuel du pays.

De manière générale, les contributions de la diaspora vont au-delà des investissements purement financiers et comprennent les levées de fonds pour soutenir les activités philanthropiques, les transferts de technologie, l'échange de connaissances, l'amélioration de l'accès aux capitaux et aux marchés internationaux, ainsi que l'accroissement des échanges commerciaux.

Aujourd'hui, il est devenu impératif pour Djibouti de se doter d'une stratégie de la diaspora capable de répondre efficacement aux besoins du pays.

La présente stratégie nationale d'engagement de la diaspora djiboutienne se veut un outil inclusif qui vise à rassembler l'ensemble des partenaires concernés afin de créer un environnement propice pour établir une relation fructueuse et durable entre le pays et sa diaspora qu'elle soit visible ou non visible. Cette stratégie définit les axes prioritaires majeurs d'engagement de la diaspora djiboutienne dans le développement du pays ainsi que le rôle des institutions nationales afin de favoriser l'implication de cette dernière.

PARTIE I :
CONTEXTE ET PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE

1. Contexte national et régional

La République de Djibouti occupe une position géostratégique exceptionnelle située sur la deuxième route maritime la plus utilisée pour le commerce international. Ouverte sur le Golfe d'Aden et la sortie de la mer rouge, elle relie la méditerranée aux côtes africaines et extrême orientale. Elle fait face à la péninsule arabique, en particulier le Yémen, et partage ses frontières avec trois pays qui sont l'Ethiopie, pays enclavé, l'Erythrée et la Somalie. Djibouti entretient, en outre des relations avec certains pays africains enclavés tels que Burundi, l'Ouganda, et le Rwanda.

Cette situation géographique a amené cet état de la corne de l'Afrique à adhérer naturellement à plusieurs entités économiques et politiques régionales. Djibouti fait en effet partie :

- Des Etats associés de l'Afrique, des caraïbes et du pacifique (ACP) ;
- Du Marche Commun de l'Afrique de l'Est et l'Australie (COMESA) qui regroupe 20 pays et s'étend de l'Egypte à l'Afrique du Sud en englobant aussi les Iles de l'OCEAN Indien ;
- De la communauté des Etats Sahélo-sahariens (CEN-SAD) ;
- De l'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), dont elle abrite le siège, et qui regroupe sept pays ;
- La république de Djibouti est également membre de la ligue des Etats Arabes et de l'organisation de la Conférence Islamique (OCI).

La république de Djibouti a renforcé son intégration avec l'Ethiopie totalement enclave depuis 1991 et à qui elle offre un débouché maritime vital. Une récente réalisation est l'interconnexion électrique entre les deux pays, le second projet étant la réalisation de l'adduction d'eau potable vers Djibouti. La route Mekele – Tadjourah, de la ligne électrifiée de chemin de fer Djibouti-Addis – Abeba et du nouveau port de Tadjourah ont renforcé encore cette intégration.

La croissance économique du pays pourra encore tirer profit de l'intégration régionale à travers le développement du port de Doraleh qui permettra de renforcer les échanges avec l'Etat du Sud Soudan et le projet tripartite. Djibouti-Ethiopie-Sud Soudan de construction d'un pipeline partant de Juba, port de ce dernier pays, jusqu'au débauché maritime djiboutien.

Il convient de souligner que la situation géostratégique de Djibouti et ses efforts d'intégration régionale lui permettent de tirer des dividendes appréciables sur les plans financier et économique compensant la modicité de ses ressources budgétaires et l'impact d'un environnement climatique difficile et offrant des opportunités d'une croissance soutenu à même d'avoir des retombées sur l'amélioration de la situation sociale.

La Diaspora Djiboutienne sera amenée à jouer un rôle important dans le renforcement du développement de Djibouti.

2. Principes directeurs

Cette stratégie est guidée par les principes fondamentaux suivants :

a. **Confidentialité** : La mise en œuvre de cette stratégie doit respecter le principe de confidentialité, notamment concernant les données qui seront fournies par la diaspora djiboutienne. ;
b. **L'intégrité** : Les personnes et institutions qui participeront à cette stratégie devront faire preuve d'intégrité et d'impartialité.
c. **Participation** : Toutes les parties prenantes participeront pleinement à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la révision de cette stratégie ;
d. **Transparence et responsabilité** : Les parties prenantes à cette stratégie devront faire preuve de transparence et être responsables de leurs actes.
e. **Coordination** : Toutes les activités menées dance le cadre de cette stratégie seront coordonnées avec les parties prenantes.
f. **Inclusion** : Les activités qui seront mises en place dans le cadre de cette stratégie prendront en compte les attentes et les besoins spécifiques de différentes catégories de la population.

3. Processus de développement de la stratégie

Cette stratégie a été élaborée sur la base de la cartographie de la diaspora djiboutienne qui a été effectuée en 2019 dans huit pays d'accueil de la diaspora notamment la France, les Etats-Unis, la Belgique, la Suède, le Pays-Bas, la Norvège, l'Angleterre et le Canada. Les recommandations issues de cet exercice de cartographie ont été complétées par des entretiens menés auprès de différents acteurs œuvrant dans le domaine des migrations et ayant des connaissances sur les questions liées à la diaspora.

Les personnes interrogées étaient issues des ministères sectoriels, aux départements et Agences gouvernementales, au secteur privé, à la société civile et aux communautés issues de la diaspora.

Le Ministère des Affaires Etrangères a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la stratégie et a chapeauté un groupe de travail technique constitué de plusieurs ministères qui a servi de plateforme d'échange et de discussion concernant cette stratégie.

Le rapport de cartographie ainsi que la stratégie ont été revus et adoptés par ce groupe de travail.

4. Liens avec d'autres documents cadres au niveau national et international

L'engagement de la diaspora djiboutienne dans le développement du pays est l'un des éléments qui permettra d'atteindre les objectifs mentionnés dans la « vision 2035 », dans le plan de développement nationale (SCAPE/Djibouti ici) ainsi que dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS).

La « vision 2035 » vise à attirer les investissements étrangers, y compris ceux de la diaspora ainsi qu'à favoriser la mobilisation des ressources humaines afin d'améliorer les performances de différents secteurs (éducation, santé, enseignement supérieur, etc).

La SCAPE (2015-2024), ainsi que le nouveau document « Djibouti Ici » reconnaissent la diaspora comme un facteur important de développement et prévoit notamment :

- La facilitation accrue de l'implication de la diaspora dans l'économie nationale, en s'appuyant sur les études réalisées à ce sujet ;
- Le développement des accords bilatéraux autour des programmes de bourses à l'étranger au vu du besoin crucial de renforcer rapidement les qualifications professionnelles de ses diplômés ;
- Le renforcement du réseau diplomatique en Afrique, Europe et Moyen Orient.
- La mobilisation de la diaspora djiboutienne en faveur du développement ;
- L'organisation de Journées portes ouvertes au MAECI pour les citoyens (relation citoyens et MAECI) ;
- La mise en place d'une Stratégie de promotion des candidatures djiboutiennes dans les institutions internationales.

La SNPS prévoit :

- La contribution et l'encouragement des compétences Djiboutiennes vivant à l'étranger pour appuyer dans la formation du personnel social ;
- Le renforcement de la participation de la diaspora aux actions philanthropiques et l'assistance aux populations vulnérables ;

Par ailleurs, cette stratégie est alignée avec l'agenda 2063 de l'Union africaine qui prévoit la mise en place d'agences pour les affaires de la diaspora dans tous les États membres d'ici à 2021 et l'intégration de la diaspora dans les processus démocratiques en 2030.

5. Définition et cartographie de la diaspora djiboutienne

a. Définition de la diaspora :

- L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) définit la diaspora comme étant composée « des personnes ou des réseaux, des associations et des communautés, qui ont quitté leur pays d'origine et qui maintiennent des liens avec leurs patries. Ce concept couvre les communautés d'expatriés bien installées, les travailleurs émigrés temporairement, des expatriés avec la nationalité du pays d'accueil et des migrants de seconde, voire de troisième génération »
- L'Union africaine, d'autre part, définit la diaspora africaine comme : « Composée de personnes d'origine africaine vivant hors du continent indépendamment de leur citoyenneté et nationalité et qui sont désireux de contribuer au développement du continent et à la construction de l'Union africaine ».

Aux fins du présent document d'orientation stratégique, la diaspora djiboutienne est définie comme :

- Les personnes d'origine djiboutienne résidant à l'extérieur du pays, possédant la citoyenneté d'un ou de plusieurs autres pays mais ayant toujours des intérêts dans le développement de Djibouti.

Djibouti désigne sa diaspora comme « Djiboutiens à l'étranger » mais le terme diaspora est également largement utilisé.

b. Cartographie de la diaspora djiboutienne

L'absence de données quantitatives sur la diaspora djiboutienne est due à plusieurs facteurs et principalement à la difficulté d'identifier les membres de cette diaspora qui est souvent intégrés à d'autres communautés.

L'exercice de cartographie de la diaspora djiboutienne mise en œuvre en 2019 avait pour but de fournir plus d'informations sur la diaspora djiboutienne et de collecter des informations, sur :

- Le profil de la diaspora djiboutienne : éducation, profession, sexe, âge, compétences, effectif, localisation géographique, etc.
- Le niveau d'information dont disposent les membres de la diaspora djiboutienne au sujet des opportunités qui pourraient leur être offertes à Djibouti
- Les canaux de transfert de fonds utilisés par la diaspora djiboutienne, leur préférence en termes de prestataires de services, les coûts des transferts de fonds, les montants estimés des transferts de fonds par pays, la finalité des transferts (consommation de biens, éducation, soins de santé pour les parents âgés, investissement, etc.).

- Les attentes de la diaspora concernant leur pays.
- L'intérêt des membres de la diaspora pour la mise en œuvre de projets de transfert de compétences ou de connaissances.
- Et les domaines dans lesquels la diaspora souhaite s'impliquer.

L'exercice de cartographie a démontré que les membres de la diaspora djiboutienne voudraient participer au développement national du pays mais ne sont réellement pas mobilisés ou organisés. La mobilisation de certains réseaux s'articule essentiellement autour de projets de tailles réduites dans les domaines de l'éducation ou de la santé et lors de la célébration de certaines fêtes nationales. Par ailleurs, bien que la diaspora djiboutienne compte dans ces rangs des individus qualifiés et compétents, ces derniers ont du mal à appréhender la façon dont ils pourraient s'engager dans le développement du pays et n'ont pas d'information sur les opportunités qui pourraient leur être offertes. Malgré le déficit de confiance qu'il existe entre les membres de la diaspora djiboutienne et le Gouvernement, il semble que cette dernière soit prête à s'engager dans le développement du pays et notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et du tourisme.

PARTIE II :
OBJECTIF ET AXES STRATÉGIQUES

1. Objectifs de la stratégie

a. Objectif général

L'objectif principal de cette stratégie est de développer une relation durable et mutuellement bénéfique entre le Gouvernement djiboutien et les membres de la diaspora afin de permettre à ces derniers d'apporter une contribution substantielle au développement du pays.

b. Objectifs spécifiques

a. Renforcer la confiance/communication entre le gouvernement et la Diaspora par le biais d'actions spécifiques en faveur de la paix, la cohésion nationale et le développement,
b. Créer des réseaux et des plates-formes d'échanges et d'interactions ;
c. Mettre en place des politiques et des mesures incitatives pour promouvoir les investissements et la participation de la diaspora dans le développement national ;
d. Mettre en place une stratégie pour faciliter l'accès aux services consulaires et sensibiliser la diaspora sur la disponibilité de ces services ;
e. Développer un système d'information visant à mieux connaitre les compétences de la diaspora Djiboutienne ;
f. Mettre en place des programmes d'échanges des compétences et des connaissances visant à faciliter le retour des experts de la diaspora ;
g. Promouvoir des initiatives philanthropiques.

2. Domaine stratégiques prioritaires

La stratégie nationale d'engagement de la diaspora se décline autour de huit (8) domaines stratégiques prioritaires, définis sur la base des recommandations contenues dans le rapport de cartographie de la diaspora djiboutienne et sur les concertations menées avec les acteurs nationaux clés.

a. Création et Renforcement des réseaux de la diaspora djiboutienne

La participation de la diaspora djiboutienne au développement du pays est limitée du fait de l'absence de mécanisme et d'outil permettant de faciliter son implication dans la vie économique, sociale et culturelle du pays. En 2019, le Ministère des Affaires Etrangères s'est doté, en collaboration et le Global Djibouti Diaspora (GDD), d'une plateforme en ligne destinée à promouvoir le dialogue et l'implication de la diaspora dans le développement économique et sociale du pays. Néanmoins, cette plateforme demeure inexploitée et devrait être réactivée afin de continuer à fournir des informations favorisant la communication, et le partenariat entre la diaspora djiboutienne et les acteurs locaux.

i. PRIORITES CLES

La stratégie devrait mettre l'accent sur les axes mentionnés ci-dessous afin de garantir une interaction durable entre Djibouti et sa diaspora.

- Formaliser et renforcer les associations de la diaspora dans leur pays d'accueil ;
- Favoriser l'appropriation et l'utilisation par la diaspora djiboutienne de la plateforme en ligne https://www.djibouti-diaspora.org/ et en faire un outil de connexion avec la diaspora.
- Veiller à la création de système d'information liant les associations professionnelles, les associations de la diaspora et les entreprises dans le but de faciliter la coordination entre professionnels locaux et membres de la diaspora.
- Assurer la représentation et la participation de la diaspora dans la conception et mise en œuvre des stratégies de développement de Djibouti ;

b. Mise en place de mécanisme de dialogue et de coopération avec la diaspora

L'exercice de cartographie de la diaspora a révélé un réel déficit de communication entre cette dernière et le gouvernement djiboutien. Cette stratégie visera à mettre en place des mécanismes de dialogue et de coopération entre les acteurs locaux et les djiboutiens de l'extérieur.

ii. PRIORITES CLES

- Développer et opérationnaliser un cadre institutionnel national pour coordonner les questions de la diaspora
- Développer des mesures incitatrices afin de promouvoir la participation de la diaspora au développement national ;
- Mettre en œuvre la stratégie visant à faciliter l'accès de la diaspora au services consulaires et veillez à ce que les missions de Djibouti à l'étranger soient habilitées à soutenir efficacement les besoins de la diaspora ;
- Développer des mécanismes afin de faciliter le retour de la diaspora dans le pays ;
- Promouvoir les initiatives et activités visant à promouvoir l'image, la culture et le patrimoine national de Djibouti à l'étranger ;

c. Mise à jour de la cartographie de la diaspora

L'implication de la diaspora dans le développement du pays passe par une meilleure connaissance de cette dernière et des compétences et aspirations des membres qui la compose. Cependant, il n'existe actuellement que très peu de données sur la diaspora djiboutienne. L'une des priorités de cette stratégie sera de collecter des informations quantitatives et qualitatives sur cette diaspora et de compléter les informations recueillies au travers de l'exercice de cartographie réalisé en 2019.

Les modalités de collecte d'information seront discutées avec les parties prenantes et adaptées au contexte de chacun des pays où résident la diaspora.

iii. PRIORITES CLES

Renforcer les mécanismes de collecte et d'analyse de données sur la diaspora au niveau national et international ;

d. Encouragement des Investissements directs de la diaspora et mobilisation des économies de la diaspora

La « Vision Djibouti 2035 » met en évidence le fait que d'importants efforts doivent être réalisés en matière d'investissement afin de favoriser le développement économique et social du pays. De ce fait, l'une des priorités de cette stratégie sera d'inciter la diaspora djiboutienne à investir à Djibouti. Si à ce jour aucune étude n'est disponible sur le potentiel que représente ces investissements, certains membres de la diaspora ont exprimé, lors des entretiens réalisés dans le cadre de l'exercice de cartographie, leur intérêt à investir dans certains secteurs.

iv. PRIORITES CLES

- Veiller à ce qu'il existe un environnement juridique et commercial favorable pour encourager les investissements directs de la diaspora et les investissements directs étrangers (y compris les coentreprises)
- Mettre à disposition d'informations fiables et pertinentes sur les différents secteurs d'investissement dans le pays.
- Faciliter l'accompagnement administratif et juridique à travers des agences dédiées (Guichet Unique, ANPI)
- Suivi par les institutions concernés (ANPI, Chambre de Commerce de Djibouti), des projets d'investissement de la diaspora et traitement des demandes et requêtes des investisseurs de la diaspora ;

e. Promotion des programmes d'échange des compétences, des connaissances et transfert Virtuel

La consolidation du capital humain constitue un des cinq piliers de la Vision Djibouti 2035. L'un des axes de cette stratégie consistera donc à encourager l'implication de la diaspora dans différents domaines et favoriser la circulation des compétences, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la technologie.

v. PRIORITES CLES

- La mise à profit des compétences de la diaspora dans tous les secteurs, en particulier la santé et l'éducation afin de contribuer au renforcement des capacités et au développement national ;
- Promouvoir la formation et la mise en relation d'associations professionnelles, y compris des réseaux d'expert pour les communautés nationales et de la diaspora ;

- Promouvoir des programmes de stage et de bénévolats dans divers secteurs dans le pays d'origine pour les jeunes et les futurs professionnels de la diaspora ;
- Favoriser le retour et l'implication des experts de haut niveau.

f. Renforcement des actions philanthropiques de la diaspora

Au-delà des traditionnels envois de fonds destinés essentiellement à des fins de consommation familiale, d'éducation et de santé, les membres de la diaspora djiboutienne contribuent également à des projets portés par la société civile ainsi qu'aux programmes d'urgence mis en place en période de crise. Des efforts seront réalisés afin d'organiser ces contributions et de faire en sorte que ces dernières soient alignées sur les priorités définies par le Gouvernement dans le cadre de ces projets humanitaires et de développement.

vi. PRIORITES CLES

- Contribuer à la vulgarisation du cadre institutionnel national pour une meilleure organisation et contribution de la diaspora durant les situations de crises et de
- post-crises.
- Renforcer les capacités de la diaspora concernant la gestion des initiatives philanthropiques
- Soutenir les œuvres de charité des associations de la diaspora, et encourager le partage des expériences et des meilleures pratiques entre le pays et la diaspora à travers le monde.

g. Facilitation des Transferts de fond

Malgré le rôle considérable que jouent déjà les transferts de fonds et qu'ils sont appelés à jouer à l'avenir dans le développement économique, humain et social, il existe des obstacles persistants qui y font entrave. Il s'agit, notamment, de l'absence de stratégies nationales pour affecter les transferts de fonds au développement, la faiblesse des appuis financiers et institutionnels, ainsi que le manque de données suffisantes sur les transferts de fonds, en particulier ceux qui sont transférés par des voies informelles (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, 2011).

Cette stratégie visera donc à mettre en place des mesures visant à faciliter les transferts de fonds de la diaspora dans le pays.

vii. PRIORITES CLES

- Collecte et analyse des données concernant les transferts de fonds via le circuit bancaire et via les bureaux de transferts de fonds.
- Favoriser la mise en place de mesures pour réduire les couts de transfert de fonds et attirer plus de transferts.
- Développer des outils de communication/sensibilisation de la diaspora sur les services mis à leur disposition pour l'envoi de fonds à moindre coût et en toute sécurité.

h. Sensibilisation sur les droits des citoyens de la diaspora

Cet axe prioritaire repose sur le renforcement et la sensibilisation des Djiboutiens sur les droits et privilèges dont ils jouissent en tant que citoyens de la République de Djibouti et membres de la diaspora

viii. PRIORITES CLES

- Renforcer le droit de vote de la diaspora djiboutienne

3. Dispositif de mise en œuvre de la stratégie

a. Approche générale

Cette stratégie est basée sur les résultats de l'exercice de cartographie de la diaspora djiboutienne ainsi que sur les consultations qui ont été menées avec des représentants du Gouvernement, du secteur privé et de la société civile à Djibouti.

Sa mise en œuvre dépendra de l'implication de tous les acteurs concernés ainsi que des mécanismes de coordination qui seront mis en place afin de faciliter le dialogue entre partenaires et créer un climat de confiance et de respect mutuel.

Le succès de cette stratégie dépendra aussi de l'implication du Gouvernement djiboutien et notamment du Ministère des Affaires Etrangères qui s'est engagé à fournir conseilsorientations aux partenaires concernés, à créer un environnement propice à l'engagement de la diaspora ainsi qu'àmettre à jour cette stratégie de façon régulière afin de s'assurer que cette dernière s'adapte au contexte et priorités nationales.

b. Mécanisme de coordination

L'engagement de la diaspora reste un sujet transversal dont le traitement nécessite la collaboration et l'intervention de divers ministères et institutions gouvernementales.

La responsabilité de coordonner les actions en faveur de la diaspora djiboutienne, incombe à la direction de la diaspora au Ministère des Affaires Etrangèresqui discutera avec l'ensemble des Ministères concernés afin d'éviter les duplications et maximiser l'usage des ressources existantes.

c. Dispositif instiutionnel

ROLE DE LA DIASPORA: GLOBAL DJIBOUTI DIASPORA

Un accord cadre a été signé en septembre 2015 entre le Ministère des Affaires Etrangères et le «Global DjiboutienDiaspora(GDD). Depuis lors, GDD joue un rôle consultatif auprès du Gouvernement sur les questions liées à la diaspora.

Disposant d'une représentation et d'une adresse à Djibouti, GDD fournira des informations essentielles à la diaspora djiboutienne et organisera, fréquemment, des évènements et ateliers visant à mobiliser la diaspora et les acteurs concernés autour des sujets d'intérêt commun.

GDD travaillera en étroite collaboration avec les membres de la diaspora, les représentants du Gouvernement, du secteur privé et de la société civile.

ROLE DES MINISTERES, DEPARTEMENTS ET AGENCES GOUVERNEMENTALES

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERESET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE (MAECI)

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) a pour mandat de gérer les questions concernant les djiboutiens à l'étranger. En tant que coordinateur du programme d'engagement de la diaspora dans le développement du pays, le ministère est le principal responsable de la mise en œuvre de cette stratégie.
Dans le cadre de cette stratégie, leMinistère devra :

- Mettre en place le cadre et les mécanismes de coordination entre les organisations de la diaspora et les institutionslocales ;
- Jouer un rôle consultatif auprès du gouvernementsurles questions touchant les djiboutiens à l'étranger.
- Renforcer les capacités des missions et consulats à l'étranger pour mieux servir la diaspora et résoudre les problèmes auxquels les Djiboutiens de l'étranger fontface;
- Améliorer les services consulaires aux Djiboutiens vivant à l'étranger et fournir les conseils et renseignements nécessaires concernant la délivrance des documents de voyage, des cartes de séjours et des permis de travail;
- Entamer un dialogue avec les pays de destination pour conclure des accords bilatéraux et assurer la protection des Djiboutiens de la diaspora;
- Etablir un système d'information sur la diaspora djiboutienne ;

Le ministère renforcera sa capacité institutionnelle en particulier la direction en charge de la diaspora et Affaires consulaires pour pouvoir s'acquitter efficacement de son mandat de coordination des questions relatives à la diaspora.

MINISTERE DE L'INTERIEUR (MI)

Le Ministère facilitera le traitement et la délivrance des permis nécessaires aux membres de la diaspora (notamment permis de séjour).

Le Ministère de l'Intérieur doit revoir la législation d'état-civil en fonction des besoins de la diaspora. En effet, leurs besoins ne sont pas identiques en fonction de leur continent de résidence. Si l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord accordent leur nationalité et acceptent la double-nationalité, tel n'est le cas en Asie-Pacifique (Pays du Golfe, Inde, Chine, etc) et en Amérique Latine. Dans une grande partie du monde (Asie) qui pilote la croissance économique de la planète, les Djiboutiens de la diaspora n'ont que leur nationalité d'origine.

La diaspora djiboutienne ne se limite pas à l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord. Global Diaspora Djibouti doit élargir son action à l'ensemble de la planète (Asie, Afrique, Amérique du Sud) grâce aux nouvelles technologies de l'information pour drainer un maximum de talents vers Djibouti. Les Djiboutiens les plus qualifiés sont des nomades planétaires.

GDD en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur doit appuié les réformes réglementaires nécessaires qui découlent de la mondialisation qui touche le monde entier.

MINISTERE DU LOGEMENT (ML)

Opportunités offertes par le Ministère du Logement

La diaspora peut profiter du cadre réglementaire mis en place par le ML.

- Décret No 2013-337/PR/SEMHUEL portant conditions de création et de fonctionnement des coopératives d'habitat du 14/12/2013
- Le Guide pratique pour la création et le fonctionnement des coopératives d'habitat de novembre 2013.

Les membres de la diaspora doivent s'organiser et créer leurs propres coopératives pour approcher le gouvernement djiboutien et profiter des opportunités que leur offrent ces dispositions réglementaires.

Sur la base de le nouvelle reglementation sur les coopératives d'habitats, les membres de la diaspora peuvent s'organiser en coopérative d'habitat et solliciter l'appui du ministère du logement.

A titre individuel, les membres de la diaspora ont déjà acheté des parcelles viabilisées auprès de l'ARULOS et de la SIAF et des logements moyen standing à la SIAF.

- Loi N° 13/AN/2013/7ème L du 7 juillet 2013 sur "Les règles régissant l'activité de promotion immobilière.

Cette loi offre à ceux qui ont la possibilité d'investir dans l'immobilier moyen standing et haut de gamme.

Dans le cadre de promotion immobilière privée, la nouvelle règlementation facilite beaucoup les investissements privés.

D'autre part, le ML publie très régulièrement des appels d'offres internationaux dans des revues internationales aussi bien pour consultants (bureaux d'études internationaux) que pour des travaux (entreprises de construction). Ces publications peuvent être relayées par la plateforme du GDD pour essayer de toucher les éléments les plus qualifiés de la diaspora qui sont employés par des entreprises internationales.

Sur le même modèle, le GDD peut solliciter la publication de tous les appels d'offres internationaux de tous les ministères et des organismes para-publics pour augmenter l'audience de la plateforme auprès de la diaspora et ainsi attirer les talents cachés des Djiboutiens de l'étranger.

Cette démarche constitue une manière concrète de faire participer la diaspora au développement économique du pays.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES SOLIDARITES (MASS)

Le Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités renforcera sa coopération avec les organisations de la diaspora concernant les aides apportées par cette dernière, notamment les activités philanthropiques et les investissements de la diaspora dans le secteur social.

MINISTERE DE LA FEMME ET FAMILLES (MFF)

Le Ministère de la femme et de la famille facilitera les actions en œuvre de l'investissement de la diaspora en faveur des enfants, des femmes et des membres vulnérables.

L'UNION NATIONALE DES FEMMES DJIBOUTIENNES (UNFD)

L'Union Nationale des Femmes Djiboutiennes (L'UNFD), mettra en place un système de jumelage avec les femmes de la diaspora.

L'UNFD renforcer le partenariat avec les femmes de la diaspora dans le cadre des formations et des échanges culturels.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION (MTRA)

Le Ministère du travail et de la réforme de l'administration facilitera la mise en place de cadre institutionnels et administratifs afin de faciliter le transfert de connaissance et de compétences entre Djibouti et les pays où résident la diaspora. Il procédera également à l'inventaires des compétences des membres de la diaspora régulièrement et accessible à tous.

AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT (ANPI)

L'ANPI créera un environnement à favoriser les investissements de la diaspora dans les divers secteurs de l'économie nationale.
L'ANPI assurera la liaison avec les partenaires afin de :

- Publier les opportunités d'investissement disponibles à Djibouti ;
- Sensibiliser les investisseurs de la diaspora sur les secteurs nationaux porteurs ;
- Développer des produits d'investissement dédiés à la diaspora.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENFOP)

Le Ministère de l'Éducation entreprendra les actions suivantes afin de favoriser l'engagement de la diaspora dans le secteur éducatif :

- Etablir des partenariats avec la diaspora dans le cadre de la mise en œuvre de programmes d'appui à l'éducation. ;
- Encourager la contribution de la diaspora dans le secteur de l'Education Nationale et de la formation professionnelle
- Dresser le profil et collecter des informations sur les étudiants djiboutiens à l'étranger.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (MENSUR)

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche favorisera l'implication de la diaspora dans le secteur de l'enseignement supérieur au travers les actions suivantes :

- Développer des plateformes et programmes d'échanges avec la diaspora djiboutienne dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Promouvoir les programmes d'échange entre les institutions djiboutiennes et celles d'autres pays par le biais de la diaspora.

Le Ministère doit revoir la législation concernant la validation des diplômes étrangers et l'évaluation des compétences techniques sur le modèle des professions de santé (médecins, pharmaciens, etc.) qui se sont adaptées aux nouvelles réalités de la mondialisation.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS (MCPT)

Le ministère formulera des politiques appropriées en matière de technologies de l'information et de la communication pour faciliter l'accès à l'information de la diaspora.

Le Ministère permettra entre autres :

- La création de programmes de sensibilisation et de communication par le biais des médias électroniques et imprimés ;
- La promotion des activités de la diaspora djiboutienne à travers les médias nationaux ;
- La production de court métrage sur les « success stories » parmi la diaspora djibouti enne ;

L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE DJIBOUTI (ONTD)

L'ONTD fournira des informations précises sur les opportunités d'investissement dans le secteur touristique. L'ONTD disposera un onglet dédié aux informations d'attraction touristiques dans le portail de la diaspora https://www.djibouti-diaspora.org/ .

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

La contribution du ministère de l'économie et des finances s'articulera autour :

- Du développement de mesures pour l'ensemble du secteur économique qui encoura gent et soutiennent l'implication de la diaspora dans les activités économiques à Djibouti ;
- De l'allocation de fonds pour la mise en œuvre de la stratégie d'engagement de la diaspora ;
- Du développement de cadres politiques destinés à garantir une meilleure information de la diaspora sur les politiques et programmes du gouvernement ainsi que sur les diverses questions socio-économiques ;

MINISTERE DE LA SANTE (MS)

Dans le cadre de cette stratégie, le Ministère de la Santé offrira des opportunités aux professionnels de la santé issues de la diaspora. Le Ministère aura pour rôle de :

- Mettre en place des structures/programmes facilitant l'engagement des professionnels de la santé issus de la diaspora
- Faciliter en collaboration avec le Ministère du Travail, le déploiement de ces experts à Djibouti Promouvoir la télémédecine et la contribution à distance des experts de la diaspora

SECRETARIAT D'ETAT AUX SPORTS (SES)

Dans son action, le secrétariat d'état aux Sports participera au retour de jeunes de la diaspora dans le cadre de programmes d'échange.

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES PENITENTIAIRES, CHARGE DES DROITS DE L'HOMME (MJAPDH)

Le ministère facilitera les révisions du cadre réglementaire en vue de créer un environnement juridique favorable à une participation effective de la diaspora dans les affaires du pays.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DE LA PECHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (MAEPERH)

Le Ministère de l'Agriculture, de l'eau, de la pèche, de l'élevage et des ressources halieutiques facilitera la mise en place de programmes visant à faciliter la participation de la diaspora dans le développement agricole du pays.

Annexe 1 :
Stratégie de mise en œuvre

Domaine stratégique prioritaire 1 : Création et renforcement de réseaux de la diaspora

Priorités Clés 1.1 : Formaliser et renforcer les associations de la diaspora dans leur pays d'accueil

Objectif	Action	Responsabilité	Calendrier	ODD
- Renforcer les associations de la diaspora en tant que moyens d'engagement formel pour dialoguer avec les institutions Publiques et privées à Djibouti	- Soutenir la formalisation des organisations de la diaspora dans les pays d'accueil et pays d'origine.	- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale ; - Les communautés/organisation de diaspora - Les missions de Djibouti à l'étranger	2021-2025	10,11,16

Priorités Clés 1.2 : Favoriser l'appropriation et l'utilisation par la diaspora djiboutienne de la plateforme en ligne https://www.djibouti-diaspora.org/ et en faire un outil de connexion avec la diaspora

Objectif	Action	Responsabilité	Calendrier	ODD
- Améliorer la communication entre la diaspora et le pays	- Vulgariser la plateforme existante - Faire pression auprès de toutes les institutions publiques et privées pour qu'elles fournissent des informations actualisées aux diasporas sur leurs produits et services - Assigner du personnel pour la mise à jour et la maintenance de la plateforme	- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale - Global Djibouti Diaspora (GDD)	2021-2025	10,16

Priorités Clés 1.3 : Veiller à la création de système d'information des associations professionnelles, des associations de la diaspora et des associations d'entreprises pour faciliter le développement de partenariats entre les professionnels locaux et ceux de l'étranger

Objectif	Action	Responsabilité	Calendrier	ODD
- Disposer de données fiables sur les organisations de la diaspora par types et domaine d'intervention	-Mener des enquêtes ciblées sur les organisations et réseaux de la diaspora dans les pays d'accueilles	- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale - Global Djibouti Diaspora (GDD)	2021- 2025	11,10,8

Priorités Clés 1.4 : Assurer la représentation et la participation du réseau de la diaspora à la conception et la mise en œuvre des stratégies de développement de Djibouti				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Promouvoir la participation des djiboutiens de l'étranger aux programmes de développement de leur pays	- Inviter la diaspora dans les tables rondes et atelier nationaux de planification en tant que partenaires clés. - Inviter la participation et un dialogue fréquent avec les associations de la diaspora sur diverses questions de développement. - Organiser des symposiums avec la diaspora sur le discours de la politique de développement	- Primature - Ministère de l'Economie et des Finances - Ministère de Budget - Ministère des Affaires Etrangères - La Diaspora - Les missions de Djibouti à l'étranger	2021- 2025	10,11,16,17

Domaine stratégique prioritaire 2 : Mise en place de mécanisme de dialogue et de coopération avec la diaspora				
Priorités Clés 2.1 : Développer et opérationnaliser un cadre institutionnel national pour coordonner les questions de la diaspora				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
• Institutionnalisation de la diaspora	- Renforcement des capacités du bureau de la diaspora au Ministère des affaires étrangères - Tenir des réunions de coordination régulière entre les organisations formelles de la diaspora et la direction de la diaspora au Ministère	- Ministères des Affaires Etrangères	2021- 2025	10,11,16,17
Priorités Clés 2.2 : Développer des mesures incitatrices afin de promouvoir la participation de la diaspora au développement national				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Encourager une meilleure participation dans le développement nationale	- Instaurer une semaine nationale de la Diaspora intitulé « Diaspora Day » - Inviter la diaspora à participer dans les forums et foires nationales et internationales - Mise en place de mesures accueillantes et favorables pour la diaspora dans le pays ; - Instaurer des mesures dédiées à la diaspora au niveau de l'aéroport ;	- Ministère des Affaires Etrangères - Chambres de Commerce - Ministères de l'Economie et des Finances	2021- 2025	10,8,16,

Priorités Clés 2.3 : Mettre en œuvre une stratégie visant à faciliter l'accès de la diaspora au services consulaires et veillez à ce que les missions de Djibouti à l'étranger soient habilités à soutenir efficacement les besoins de la diaspora				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Encourager le rapprochement entre la diaspora djiboutienne et les missions diplomatiques à l'étranger.	- Créer des bureaux de la diaspora au sein des ambassades ; - Développement de programmes spécifiques à la diaspora au sein des ambassades ; - Fournir à la diaspora djiboutienne des informations et autres mises à jour sur leurs pays d'accueil ; - Donner aux missions de Djibouti à l'étranger les moyens de lancer des événements qui renforceront l'interface des missions avec la diaspora - Former les agents consulaires et les agents de la diaspora à la prestation efficace des services de la diaspora ; - Mener des recherches et définir les besoins émergents et la situation critique de la diaspora djiboutienne ; - Intégrer les questions relatives à la diaspora dans la formation diplomatique.	- Ministère des Affaires Etrangères - Ministère du Budget	2021- 2025	16,17

Priorités Clés 2.4 : Développer des mécanismes afin de faciliter le retour de la diaspora dans le pays				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Assurer une meilleure intégration des Djiboutiens de retour dans le pays à travers les mécanismes et structures nécessaires.	- Mise en place d'un cadre permettant aux rapatriés de transférer leurs prestations de sécurité sociale. - Faciliter l'accès au logement/parcelles de terrain. - Faciliter les démarches liées à l'obtention des documents d'identité.	- Ministère du Logement - Ministère de l'Intérieur - Ministère des Affaires Etrangères	2021- 2025	10,8,11,17

Priorités Clés 2.5 : Promouvoir les initiatives et activités visant à hausser l'image, la culture et le patrimoine national de Djibouti à l'étranger				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Renforcement sentiment de patriotisme et de nationalisme des djiboutiens à l'étranger.	- Promouvoir et soutenir les "Journées culturelles Djiboutienne" à l'Etranger. - Représenter le patrimoine de Djibouti durant les événements culturels dans les pays étrangers. - Nominer des ambassadeurs de la culture et du tourisme. - Mettre en place des activités pour inculquer les valeurs culturelles djiboutiennes à la diaspora de deuxième et troisième génération.	- Ministère des Affaires Musulmanes, de la Culture et des Biens Wakfs - Missions diplomatiques - Ministères des Affaires Etrangères - Les communautés de la diaspora	2021- 2025	11,16,10

Domaine stratégique prioritaire 3 : Mise à jour de la cartographie de la diaspora				
Priorités Clés 3.1 : Renforcer les mécanismes de collecte et d'analyse de données sur la diaspora au niveau national et international				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Permettre au pays de disposer des données factuelles de la diaspora afin de la cibler lors des mesures de politique publiques spécifiques.	- Mener des enquêtes en ligne largement orientée vers la cartographie des domaines d'expertise et des compétences professionnelles parmi la diaspora djiboutienne de manière globale, - Procéder à un exercice visant à enregistrer la classification par catégories des membres de la diaspora (philanthropes privés, entrepreneurs et professionnels qualifiés). - Mettre en place des bases de données spécifiques aux ministères des Affaires Etrangères. - Consolider les données statistiques sur la diaspora au niveau national.	- Ministère des Affaires Etrangères - Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED).	2021- 2025	10,11,16,17

Domaine stratégique prioritaire 4 : Encouragement des investissements et mobilisation des économies de la diaspora				
Priorités Clés 4.1 : Veiller à ce qu'il existe un environnement juridique et commercial favorable pour encourager les investissements directs de la diaspora, les investissements directs étrangers, y compris les coentreprises afin de garantir les droits de propriété des investisseurs de la diaspora				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Encourager la Diaspora Djiboutienne à diriger leurs envois de fonds vers des entreprises productives aux niveaux national.	- Réviser la nomenclature djiboutienne des activités économiques afin d'intégrer les projets atypiques portés par la diaspora (exemple le Cinématographie) ; - Mettre en place de services bancaires spécifiques à la diaspora - Elaborer des programmes - spécifiques pour exploiter le potentiel de la diaspora en	- Ministère auprès de la Présidence Chargé des Investissements / ANPI - Ministère des Economies et des Finances - Chambre de Commerce de Djibouti - Ministère du Budget - Ministère des Affaires Etrangères - Secteur Bancaires	2021- 2025	8,17,10
	termes d'investissement ; Encourager la création de Co-entreprises/Joint-venture (institutions du secteurs privé/professionnels de la diaspora et vice versa) ;			

Priorités Clés 4.2 : Mise à la disposition d'informations fiables et pertinentes sur le pays et les secteurs concernés, (sites et d'autre moyens de communication)				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	ODD
- Informer la diaspora sur les opportunités existantes dans le pays	- Tenir des briefings constants avec la diaspora djiboutienne et diffuser des informations sur les opportunités d'investissement dans le pays (ex-forum de discussion Diaspora-ANPI) ; - Actualiser/Alimenter la plateforme en ligne « diaspora » ;	- ANPI - Chambre de Commerce - Ministère des Affaires Etrangères - Réseau de la diaspora	2021- 2025	9,11,10,17,8

Priorités Clés 4.3 : Faciliter l'accompagnement administratif et juridique à travers les agences dédiées (Guichet Unique, ANPI)				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Limiter les obstacles et les lourdeurs administratives liées à la création des entreprises de la diaspora	- Vulgarisation auprès de la diaspora à l'étranger, des institutions/facilités existantes (tel que le Guichet Unique, l'enregistrement en ligne des entreprises) à travers des spots et des vidéos en lignes etc. - La simplification des procédures administratives afin d'éviter la lenteur de traitement des dossiers pour les promoteurs de projets parmi les membres de la diaspora	- Ministère des Affaires Etrangères - ANPI	2021- 2025	9,11,10,17,8

Priorités Clés 4.4 : Suivi par les institutions concernés (ANPI, Chambre de Commerce de Djibouti), des projets d'investissement de la diaspora et des traitements des demandes et requêtes des investisseurs de la diaspora				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Disposer des informations sur les investissements de la diaspora djiboutienne	- Etablir une base de données des secteurs d'investissement et des entreprises de la diaspora à la Chambre de Commerce de Djibouti. - Mener des recherches sur les échecs des projets d'investissement de la diaspora	- Chambre de Commerce - Ministère des Affaires Etrangères - ANPI	2021- 2025	9,11,10,17,8

Domaine stratégique prioritaire 5 : Promotion des programmes d'échange des compétences et transfert des connaissances virtuel				
Priorités Clés 5.1 : La mise à profit des compétences de la diaspora dans tous les secteurs, en particuliers la santé et de l'éducation afin de contribuer au renforcement des capacités et au développement national				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Une meilleure capitalisation des compétences de la diaspora	- Mener des recherches pour déterminer les domaines qui ont besoin de l'expertise de professionnels et de jeunes de la diaspora pour un engagement de courte durée. - Développer des opportunités pour l'engagement de la diaspora sur une base temporaire (Exemple Programme MIDA) ; - Etablir des liens entre les membres de la diaspora, les intervenants du secteur privé et les jeunes du pays dans le but de transférer les connaissances et de développer les compétences ; - Développer des stratégies innovantes dans le domaine de l'éducation appui ;	- Ministère du Travail et la Réforme de l'administration - Ministère de la santé - Ministère de l'éducation et enseignement supérieur - Ministère des affaires étrangères et de la coopération - Ministère de la Jeunesse et du Sport ;	2021- 2025	8,11,17,10,4,9

Priorités Clés 5.2 : Promouvoir la formation et la mise en relation d'associations professionnelles, y compris des réseaux d'expert pour les communautés nationales et de la diaspora				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Encourager la participation des réseaux d'expert de la diaspora dans les domaines clés	- Soutenir la formation de réseaux professionnels de la diaspora, permettant de mettre en regroupés les compétences Djiboutienne à l'étranger en vue de les mobiliser pour le conseil, l'expertise et l'investissement à Djibouti, à l'image des expériences d'autres pays ; - Encourager la création de réseaux inter-écoles ; - Développer des programmes d'échange et des partenariats dans l'enseignement supérieur et dans le secteur la santé ;	- Ministère du Travail et la Réforme de l'administration - Ministère de la santé - Ministère de l'éducation et enseignement supérieur - Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale ;	2021- 2025	3,4,7,8,9,10

Priorités Clés 5.3 : Promouvoir des programmes de stage et de bénévolats dans divers secteurs dans le pays d'origine pour les jeunes et les futurs professionnels de la diaspora				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Promouvoir l'esprit du volontariat au sein de la diaspora	- Créer des initiatives et des programmes de volontariat pour l'engagement des diasporas - Mettre en place un programme de stage temporaire de 10 Jeunes Djiboutiens (de la deuxième génération) dans les institutions publiques et privés.	- Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale - Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités. - Ministère du Travail - Ministère de la Jeunesse	2021 -2025	8,9,

Priorités Clés 5.4 : Favoriser le retour et l'implication des experts de haut niveau.				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Pour encourager et soutenir le retour Migration de professionnels migration hautement qualifiés	- Développer des opportunités pour l'engagement de la diaspora sur une base temporaire (Exemple Programme MIDA) ; - Développer des incitations qui encourageraient la migration de retour permanente des professionnels hautement qualifiés	- Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale - Ministère du Travail	2021- 2025	8,10

Domaine stratégique prioritaire 6 : Renforcement des actions philanthropiques de la diaspora				
Priorités Clés 6.1 : Soutenir les œuvres de charité des associations de la diaspora,				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Encourager et renforcer les initiatives philanthropiques menées par la diaspora.	- Fournir des informations opportunes sur les besoins des communautés locales que la diaspora pourrait envisager d'aider. - Organiser des prix de reconnaissance pour les associations de bienfaisance de la diaspora et les individus pour leurs efforts inlassables pour soutenir leur pays d'origine et les populations locales	- Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités - Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale - Ministère de la Communication - Ministère de l'Intérieur (ONARS/Direction de la Gestion des catastrophes)	2021- 2025	3,4,10,11, 1

Priorités Clés 6.2 : Encourager et faciliter les associations/individus de la diaspora djiboutienne pour créer des fondations afin de gérer les initiatives philanthropiques ;				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Renforcer les capacités financières et de contributions des organisations de la diaspora	- Soutenir les initiatives de la diaspora visant à créer des fondations	- Direction de la Diaspora - Global Djibouti Diaspora	2021- 2025	2,10,11,17
Priorités Clés 6. 3 Mettre en place un cadre approprié pour une meilleure organisation et contribution de la diaspora durant les situations de crises et de post-crises.				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Faciliter l'acheminement des aides durant les situations de crise et de post-crise	- Eliminer les barrières à l'entrée pour les matériels destinés à fin caritatives	- Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités ; - Direction de la Douane - Ministère de Santé - Ministère de l'Education - UNFD	2021- 2025	1,2,11,10

Domaine stratégique prioritaire 7 : Facilitation des transferts de fond				
Priorités Clés 7.1 : Collecte et analyse des données concernant les transferts de fonds via le circuit bancaire et via les bureaux de transferts de fonds.				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Une meilleure appropriation du volume et des mécanismes des transferts de fonds à Djibouti	- Mener une étude approfondie pour comprendre les flux de transferts de fonds en Général et les flux qui passent particulier.	• Banque centrale de Djibouti • Direction des Etudes Statistiques de Djibouti	2021- 2025	11,12,10

Priorités Clés 7.2 : Favoriser la mise en place de mesures pour réduire les couts de transfert de fonds et attirer plus de transferts.				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Encourager les opérations de transfert de fonds de la diaspora.	- Renforcer sur le court-terme les dispositifs de transfert d'argent en créant les conditions d'une plus grande concurrence entre les Sociétés de Transferts d'Argent et en encourageant, l'émergence de solutions alternatives (en particulier le m-banking et les plateformes de transferts en ligne). - Assouplir le cadre règlementaire pour faciliter les paiements et transferts internationaux via le système bancaire en se référant à une approche basée sur une évaluation des risques.	- Banque Centrale - Ministère de l'Economie et des finances - Ministère de la justice	2021- 2025	11,10,12,9,16
Priorités Clés 7.3 Développer des outils de communication/sensibilisation de la diaspora sur les services mis à leur disposition pour l'envoi de fonds à moindre coût et en toute sécurité.				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Améliorer la transparence sur les coûts des transferts de fond	- Vulgariser les services de la poste de Djibouti et élargir ses bureaux dans le monde.	- Ministère de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications (la poste de Djibouti)	2021- 2025	11,10,12,9,16

Domaine stratégique prioritaire 8 : Sensibilisation sur les droits des citoyens de la diaspora				
Priorités Clés 8.1 : Renforcer le droit de vote de la diaspora djiboutienne				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Pour faciliter une participation optimale de la diaspora au développement	- Sensibiliser et orienter les membres de la diaspora sur leur droits basic (droit de vote, carte consulaires, enregistrement des naissance) - Promotion/protection des droits et des intérêts de la diaspora de Djibouti dans les pays d'accueil.	- Ministères des Affaires Etrangères - Mission consulaires	2021- 2025	8,10,11,16,17
Priorités Clés 8.2 : Explorer des méthodes alternatives pour promouvoir un sentiment d'appartenance et de loyauté envers Djibouti				
Objectif	**Action**	**Responsabilité**	**Calendrier**	**ODD**
- Promouvoir un sentiment durable d'appartenance et de loyauté à Djibouti	- Exemption de visa d'entrée pour les binationaux quelques soit leurs identités.	- Ministère des Affaires Etrangères - Ministère de l'Intérieur	2021- 2025	7,16

Annexe 2 Liste des personnes rencontrées

Institutions	**Nom et Titre**
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	M. Guelleh Idriss Omar, Directeur des Relations Multilatérales Mme Marie Natalis, Directrice des Affaires Juridiques et consulaires et chargé de la diaspora
Agence National de Promotion des Investissements (ANPI)	M. Mahdi Darar Obsieh, Directeur Général Mme. Amina Houssein, Adjoint du DG
Ministère de l'Economie et des Finances	M. Abdou-Razak Ahmed Idriss, Secrétaire Général
Chambre de Commerce de Djibouti	Mme. Zahra Omar Ahmed, Chef de département d'information et d'études
Ministère du Travail et de la réforme de l'Administration	Mme Ikram Awaleh, Directrice du Travail
Agence Nationale de l'emploi et de formation professionnelle (Agence de recrutement publique)	M. Mahamoud Omar Guelleh, Directeur Général
Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité	Mme Ifrah Ali Ahmed, Secrétaire Général M. Djibah Benoit Frumence, Conseiller technique
Ministère du Budget	M. Simon Mibratu, Secrétaire Général
Banque Central de Djibouti	M. Ahmed Osman, Gouverneur de la Banque Central M. Mohamed Robert Carton, chef de Service des Etudes M. Abdirahman Robleh, Chef de Service Statistique
La Poste de Djibouti	M. Bahnan Ali Maidal, Directeur Général
Bank of Africa	M. Complan David Ochoumare, Directeur Général adjoint Ali Dabaleh, Directeur du Centre d'Affaires
Guichet Unique de Djibouti	Mme Moumina Hassan Houssein, Mme Gassira, responsable
Salaam Bank	M. Ahmed Moalin Hersi, Deputy General Manager, M. Ismail Ahmed Ali, Investment Division Manager, M. Abdiwali Jama Salad, Deputy manager, International relations, M. Qaid Abdullah Mohamed, International Relations Manager M. Abdoulkader Mohamed Djama, Senior Corporate Officer
Global Djibouti Diaspora	M. Robleh Ali, Chairman
Djiboutien Diaspora	Mme Roda Muse, Vice-Chair of the conseil des Ecoles Publique de Langue Françaises de l'Ontario

	M. Mohamed Gohar et Amina, Propriétaire de In'COM
IOM	Mme. Stephanie Daviot, Chef de Mission M. Houssein Mohamed Houssein, Chef de Projet point focal LHD Mme. Ifrah Abas Djama, Chef de Projet